

INSTRUCTIONS DE TYPES (I)
COURSE WINDSUR 21-204 E C
F 0 2

LONGBOARD REVIVAL 8^e édition 2024
 Dimanche 4 Août 2024 Base de Mer les Sables Ionnes
 Sports Nautiques Sablais grade 5 B
 PCC Franck Fablet

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie que le concurrent ne peut pas réclamer contre un autre concurrent pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).
 La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile incluant l'annexe B.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau selon envoi du pavillon L

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront mis en ligne à l'adresse internet SNS Sablais rubrique régates OU affichés à la Base de mer le samedi 3 Août à 18h

3.2 Le PC course est situé à la BASE DE MER VHF Canal 72.

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent **[gérer tout équipement]** et **[placer la publicité fournie]** par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement

4.3 Lorsque fourni par l'autorité organisatrice, les concurrents doivent porter et arborer un dossard quand ils sont sur l'eau, avec un numéro individuel, porté visiblement par-dessus tous les équipements et vêtements.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé BASE DE MER

5.3 [DP] L'envoi du pavillon G avec un signal sonore signifie « Les planches sont autorisés à quitter la rive. Le signal d'avertissement ne sera pas fait avant l'heure prévue En l'absence de pavillon G ou du signal de départ sur la plage, les planches doivent rester à leur emplacement

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Classe
4 Août 2024	R293 RCB	RCO

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est 11H30

6.3 Pour prévenir les planches qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore **10** minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont SNS Sablais

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini lors du briefing ZONES DE COURSE autorisée de la baie des sables d'Olonne.

9.1 Les parcours seront décrits lors du Briefing en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

9.2 Les zones de course et les parcours choisis seront décrits et annoncés au BRIEFING concurrents, et pourront être affichés sur le tableau officiel

9.4 Parcours longue distance :

Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D, si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

9.5 Les planches non en course, sont interdits de navigation dans les zones sécurisées et de course. [DP]

10. MARQUES SERONT DEFINIES AU BRIEFING

Départ	Parcours	Dégagement	Arrivée
1 ^{er} départ plage	IN & OUT	Frite orange	Frite jaune

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées lors du briefing ZONES DE COURSE.

et

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre [*le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course*] et [*le côté parcours de la marque de départ*]. SERA DEFINI AU BRIEFING

12.2 [DP] [NP] Les planches dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres planches.

12.3 Une planche qui ne prend pas le départ au plus tard [*4 minutes*] après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Il n'y aura pas de changement de parcours.

14. L'ARRIVEE LES CONCURANTS LORS DU FRANCHISSEMENT DE LA LIGNE D'ARRIVEE DOIVENT ENONCER LE NUMERO DE DOSSARD il est souvent difficile à lire de loin ...

14.1 La ligne d'arrivée sera entre [*un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau comité de course*] et [*le côté parcours de la marque d'arrivée*].

14.2 [DP] Les planches ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

Application de la RCV B4.44.1. (Pénalité 360°)

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES 16.1

pas de temps cibles :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}
[<i>classe</i>]	[<i>xxx minutes</i>]	[<i>xxx minutes</i>]	[<i>xxx minutes</i>]

16.2 Les planches ne finissant pas 20 minutes après la première planche ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de [*60 minutes*] après que la dernière planche a fini

la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à la base de mer.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard [30 minutes] après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située à l'accueil base de mer. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18 CLASSEMENT

18.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'une planche sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand plus de 3 courses ont été validées, le classement général d'une planche sera le total de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18.3 La règle B8.5.4 s'applique pour une course dans des séries éliminatoires qui qualifient une planche pour concourir à un stade ultérieur.

18.4 La RCV B8.A8 s'applique.

19 REGLES DE SECURITE [DP][NP]

19.1 Un émargement (sortie et retour) sera mis en place à la base de mer

19.2 Une planche qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible

19.3 Les concurrents doivent se conformer aux instructions du Beach Marshall.

19.4 Pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre un concurrent d'accepter une remorque et d'être ramené à terre.

19.5 La navigation est rigoureusement interdite dans les zones de baignade.

20. REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT

[DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Une planche ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à une planche de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés SNS.

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les planches courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les planches aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés [description identification].

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels [ou accompagnateurs].

25. EMBLEMENTS

[DP] Les planches doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le [parc à bateaux].

26. PRIX

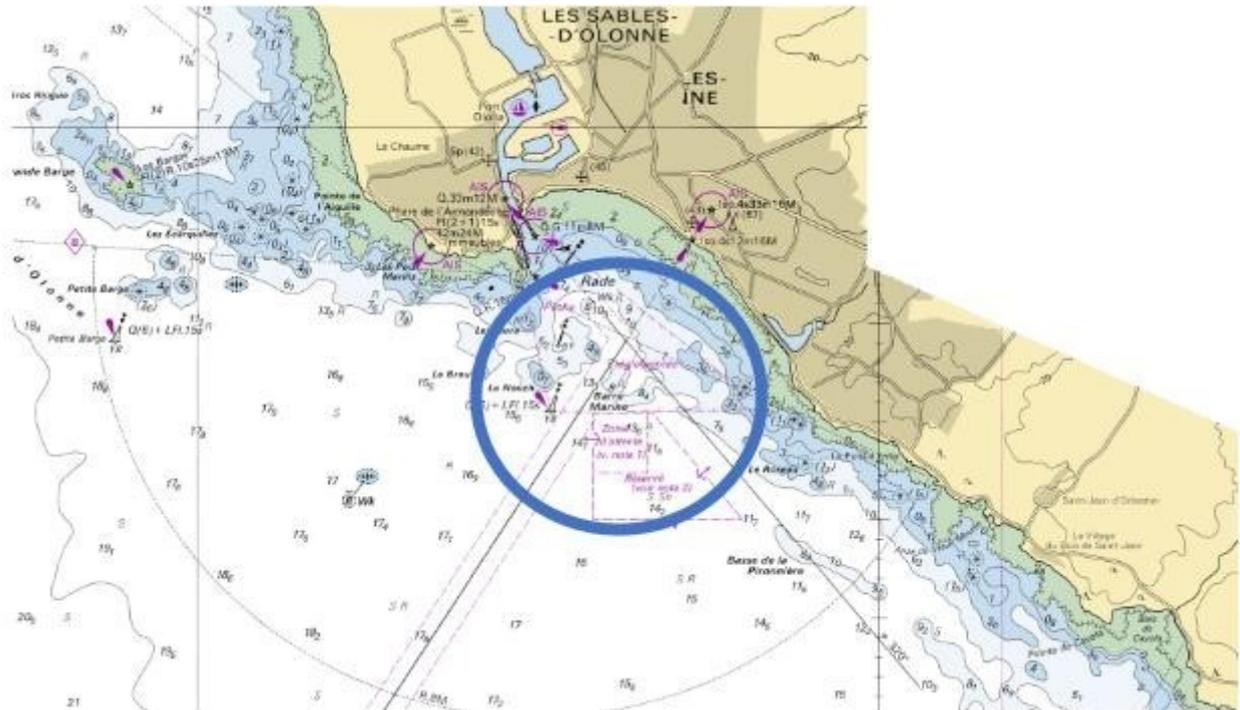
Des prix seront distribués à 17h

Arbitres désignés :

Président du comité de course : Franck Fablet

ANNEXE ZONES DE COURSE

*Carte marine décrivant l'emplacement des zones de course
Préciser les zones qui sont des obstacles*



ANNEXE PARCOURS

Description des parcours incluant les angles approximatifs entre les bords, l'ordre de passage des marques et leur côté requis, la longueur indicative des parcours